



contentieux suite a contrat non signé

Par **julong**, le **29/01/2009** à **16:23**

Bonjour,

Consultant, j'ai été sollicité par une société de création d'évènement pour assurer une partie des prestations qui lui avaient été confiées.

Après des semaines de discussions, j'ai fini par signer les deux exemplaires du contrat négocié mais je n'ai jamais reçu l'exemplaire qui me revenait portant la signature de la partie contractante, et ce malgré de multiples réclamations..

Aujourd'hui, j'ai un contentieux avec cette société et je me propose de cesser de collaborer avec elle. Or, celle-ci menace de me poursuivre pour non-respect des clauses de coopération..et de me réclamer un dédomagement financier..

Quels sont mes droits ?

Merci